

N°8



LES FEMMES
DANS LA VIE
POLITIQUE

SOMMAIRE

① INTRODUCTION	3
② RECOMMANDATIONS	4
③ CONSEIL D'ETAT	
3.1 Candidatures au Conseil d'Etat par sexe et par région	5
3.2 Elu.e.s au Conseil d'Etat	5
3.3 Voix obtenues par conseillère et conseiller d'Etat par région	6
④ GRAND CONSEIL	
4.1 Candidatures à la députation	6
4.2 Elu.e.s à la députation	8
4.3 Taux d'élection	11
4.4 Candidatures à la suppléance	14
4.5 Elu.e.s à la suppléance	16
⑤ COMPARAISON NATIONALE & INTERNATIONALE	18
⑥ CONSEILS COMMUNAUX	
6.1 Candidat.e.s	19
6.2 Elu.e.s	21
6.3 Taux d'élection	24
6.4 Représentation des femmes à la présidence, à la vice-présidence et dans les exécutifs communaux	27
⑦ CONSEILS GENERAUX	29
⑧ SOURCES & BIBLIOGRAPHIE	30

① INTRODUCTION

« Hommes et femmes mènent des vies différentes. Leurs contributions sont donc nourries d'expériences différentes. Il ne faut cependant pas séparer les femmes et les hommes dans des sous-groupes distincts. Il est très important qu'hommes et femmes soient impliqués dans tous les domaines. »

Kirsten Brosbol | membre du Parlement danois

Les dernières élections cantonales et communales montrent que l'augmentation du nombre de femmes candidates et élues amorcée depuis plusieurs années tend à s'essouffler et ceci suivant la même tendance que les résultats aux élections fédérales ou dans les autres cantons.

Les élu.e.s sont des représentant.e.s du peuple, des courroies de transmission de ses préoccupations et des forces de propositions. Ils et elles développent des politiques publiques qui répondent aux besoins et permettent de manière proactive d'éviter les conséquences négatives pour la société de certains comportements économiques ou sociaux. Un déséquilibre dans cette représentation conduit à un fonctionnement sous-optimal de la démocratie ; en d'autres termes une partie des citoyens en l'occurrence ici des citoyennes n'est pas représentée par les politiques. La population des montagnes aimerait-elle être dirigée uniquement par des citoyen.e.s ? Les personnes indépendantes aimeraient-elles être dirigées uniquement par du personnel enseignant ?

De même les femmes ont besoin d'être représentées par d'autres femmes plus proches de leurs réalités : maternité, double journée, conditions salariales, etc.

Une phrase revient souvent lorsque l'on évoque cette problématique :

« Les femmes ne veulent pas s'engager en politique ». Plusieurs éléments peuvent éclairer ce qui est vu comme un manque de volonté. Premièrement, les femmes ne peuvent pas déléguer leurs responsabilités familiales aussi facilement que les hommes car elles ne disposent pas spontanément du même soutien : une réorganisation familiale doit souvent intervenir et des aides externes sont nécessaires. La vie politique, historiquement en mains des hommes, s'articule plus facilement avec la vie professionnelle qu'avec la vie familiale. Deuxièmement, les femmes assez fréquemment manquent encore de confiance en elles. Des modèles féminins peu nombreux, une histoire politique toute récente (42 ans de droit de vote et d'éligibilité, soit même pas deux générations), une éducation qui ne les encourage pas à prendre leur place dans la vie publique et qui ne considère pas à leur juste valeur leurs opinions, sont autant d'explications à cet effacement.

Nicole Langenegger Roux | Responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille

2 RECOMMANDATIONS

Recrutement et formation

Pour avoir une réelle chance d'être élues, les candidates doivent être recrutées au moins deux ans avant l'élection et ensuite être formées afin de se faire connaître d'un large public. L'intérêt des femmes pour la vie politique peut être éveillé en les intégrant par exemple dans des commissions administratives aux niveaux communal et cantonal. Il appartient donc aux partis de rechercher activement, et ceci bien à l'avance, des candidates potentielles et de veiller à leur formation, notamment en leur offrant la possibilité de se former aux discours publics et à la rhétorique afin qu'elles puissent se profiler.

Elaboration des listes

L'ordre des candidat.e.s sur les listes peut véritablement avoir un impact sur les chances d'élection, les partis doivent donc veiller à ce que les candidates y figurent en bonne place.

Présence médiatique

Les femmes sont toujours sous-représentées dans les médias¹ quand bien même cette présence médiatique est primordiale. Par ailleurs, elles sont souvent confinées à quelques thématiques spécifiques. Les partis et les médias doivent veiller à ce que les candidates soient bien représentées lors des événements et débats médiatiques afin qu'elles puissent s'exprimer sur tous les sujets.

Réseaux

Connaître du monde ou avoir un carnet d'adresses bien rempli ouvre les portes des événements incontournables et des cercles d'influences. Il crédibilise les candidat.e.s. L'arrivée des réseaux sociaux est sans doute une chance pour les femmes qui peuvent les utiliser en résonance et pour développer leur carnet d'adresses. Partis et associations féminines doivent aider au développement de ces réseaux.

Soutiens à différents niveaux

Tous les éléments cités ci-dessus ne peuvent être développés que si les femmes candidates obtiennent un franc soutien de leur parti et des associations ou groupes de femmes dans la campagne électorale sur le plan des idées, et aussi sur les plans personnel et financier. Les difficultés d'articulation des vies professionnelles, familiales et politiques ne sont pas à sous-estimer. Des soutiens organisationnels sont également un gage de réussite.

¹ Commission fédérale pour les questions féminines (2009) Faits et chiffres sur la présence des candidates dans les médias. CFQF: Berne Disponibles sur www.ekf.admin.ch > droits politiques (consulté le 30 avril 2013)

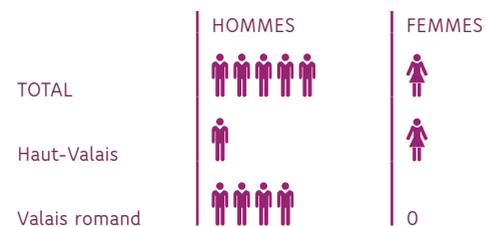
3 CONSEIL D'ETAT

En 2009, trois femmes étaient en course pour l'élection au Conseil d'Etat. Cette année, en se représentant pour un deuxième mandat, Mme Esther Waeber-Kalbermatten était la seule femme en lice pour l'élection au gouvernement valaisan.

Alors qu'à la suite des résultats du premier tour, le siège de l'unique candidate semblait menacé, les résultats du deuxième tour ont montré une toute autre tendance avec une forte mobilisation pour la socialiste du Haut-Valais. Mme Esther Waeber-Kalbermatten a été élue avec 48'602 voix, soit 2'233 voix d'avance sur M. Jean-Michel Cina. Seul M. Oskar Freysinger a obtenu un meilleur score en totalisant 56'913 voix, soit 8'311 voix de plus qu'elle.

Le soutien dont ont fait preuve les électrices et électeurs envers l'unique candidate s'explique en partie par le fait qu'elle représente la première femme élue au gouvernement valaisan. En 2009, le Valais était en effet le dernier canton à n'avoir jamais eu de femme à son exécutif. Par ailleurs, elle a bénéficié du fort soutien de sa région puisqu'avec près de 19'000 voix en sa faveur, elle arrive en tête des suffrages dans la partie alémanique du canton. Soulignons également le bon score réalisé par la socialiste haut-valaisanne dans le Valais central, puisqu'avec 18'429 voix, elle comptabilise un retard de 333 voix seulement sur M. Jacques Melly, arrivé deuxième derrière le candidat UDC.

3.1 CANDIDATURES AU CONSEIL D'ETAT PAR SEXE ET PAR RÉGION



3.2 ELU.E.S AU CONSEIL D'ETAT



➔ 3.3 VOIX OBTENUES PAR CONSEILLÈRE ET CONSEILLER D'ETAT PAR RÉGION

	Bas-Valais	Haut-Valais	Valais central	Canton
Freysinger Oskar (UDC)	17'425	16'829	22'659	56'913
Waeber-Kalbermatten Esther (SPO)	11'216	18'957	18'429	48'602
Cina Jean-Michel (CVPO)	11'780	16'804	17'785	46'369
Melly Jacques (PDC)	11'612	12'488	18'762	42'862
Tornay Maurice (PDC)	13'166	11'686	16'940	41'792
Non élu: Bender Léonard (PLR)	13'205	1'836	14'833	29'874

4 GRAND CONSEIL

Pour la première fois depuis les élections de 2001, la part des femmes élues à la députation n'a pas augmenté mais diminué pour atteindre 16.2%, contre 21.5% en 2009. Le résultat de cette année est équivalent à celui de 1997, soit 16 ans auparavant. Alors que, dans le Haut-Valais, les chiffres sont identiques à 2009, le Valais romand accuse pour sa part un net recul quant à la présence de ses représentantes à la députation. Ce résultat est en contraste avec le résultat à la suppléance. En effet, alors qu'elles étaient 26.3% en 2009, les femmes représentent à présent 33.1% des élues à la suppléance.

Une femme présidente du Grand Conseil

« *Mon élection en ma qualité de femme et de socialiste démontre que les minorités sont aujourd'hui reconnues* », ce sont les quelques mots prononcés par la présidente du Grand Conseil à la suite de son élection lors de la session constitutive du 25 mars 2013. Mme Marcelle Monnet-Terrettaz est ainsi la quatrième femme à présider le Grand Conseil valaisan, après Mme Monique Paccolat (1986-1987), Mme Marie-Paule Zufferey-Ravaz (1999-2000) et Mme Marie-Therese Schwery (2001-2002).

➔ 4.1 CANDIDATURES À LA DÉPUTATION

Le nombre de candidates à la députation est en diminution dans l'ensemble du canton. C'est la première fois en 20 ans qu'un tel constat est établi. Les candidatures féminines du Haut-Valais sont moins nombreuses cette année, néanmoins la tendance est identique pour les hommes qui ont perdu, pour leur part, quatre candidats. Quant au Valais romand, la perte des candidatures féminines est moins importante (deux candidates en moins). Ce résultat est tout de même inquiétant au vu de l'augmentation marquée des candidatures masculines, passant de 104 à 139.

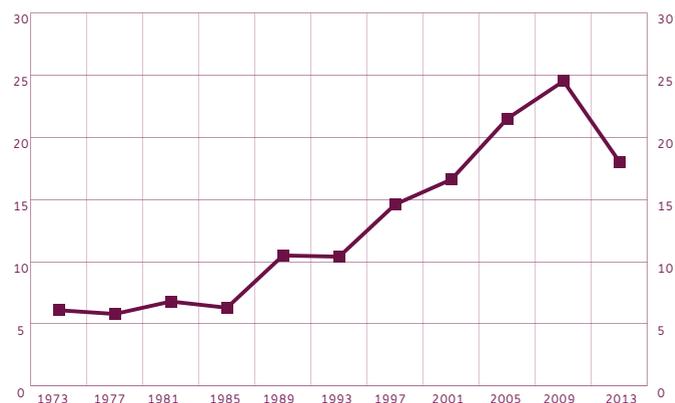
Candidatures à la députation par région et par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
TOTAL	205	82	45	18
Haut-Valais	66	85.7	11	14.3
Valais romand	139	80.3	34	19.7

Evolution des candidatures à la députation par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
2013	205	82	45	18
2009	166	75.5	54	24.5
2005	161	78.5	44	21.5
2001	181	83.4	36	16.6
1997	163	85.4	28	14.6
1993	172	89.6	20	10.4
1989	171	89.5	20	10.5
1985	180	93.7	12	6.3
1981	191	93.2	14	6.8
1977	179	94.2	11	5.8
1973	201	93.9	13	6.1

Proportions des candidates à la députation

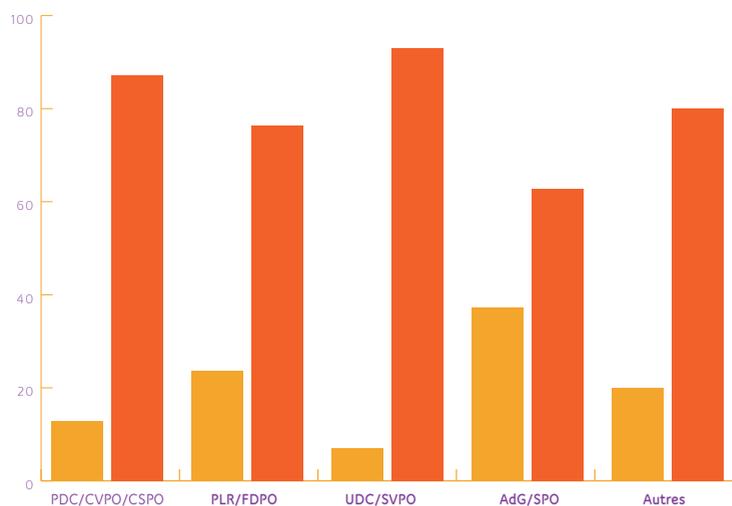


Candidatures à la députation par parti et par sexe

	Haut-Valais				Valais romand				
	Homme		Femme		Homme		Femme		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
CVPO	18	94.7	1	5.3	PDC	40	83.3	8	16.7
FDPO	2	66.7	1	33.3	PLR	27	77.1	8	22.9
SVPO	19	100	0	0	UDC	46	90.2	5	9.8
SPO ²	10	58.8	7	41.2	AdG ³	22	64.7	12	35.3
CSPO	17	89.5	2	10.5	Autres ⁴	4	80	1	20



Proportion hommes/femmes des candidatures à la députation par parti⁵



4.2 ELU.E.S À LA DÉPUTATION

Actuellement, la part des femmes élues à la députation atteint 16.2%. Elles sont 5.3% de moins que lors de la législature précédente (21.5% en 2009). C'est la première fois depuis 2001 que nous constatons une diminution. 16.2%, c'est également la part que représentaient les élues en 1997, soit 16 ans auparavant. Alors que, dans le Haut-Valais, les chiffres sont identiques à 2009, le Valais romand accuse pour sa part un net recul quant à la présence de ses représentantes à la députation. Cela s'explique en partie par la perte, dans le Valais romand, de cinq sièges pour le PDC, dont quatre précédemment occupés par des femmes, et de trois sièges pour l'Alliance de Gauche, tous trois également

occupés auparavant par des femmes. En chiffres absolus, cinq femmes du PDC et cinq femmes de l'Alliance de Gauche ont perdu leur siège au législatif cantonal. Pour ces deux partis le constat est identique, trois femmes ne se sont pas représentées pour un nouveau mandat et deux femmes n'ont pas été réélues malgré leur candidature cette année⁶. Dans ce contexte, il est également intéressant de relever la progression considérable de l'UDC, qui a gagné respectivement deux et huit sièges dans le Haut-Valais et le Valais romand, totalisant 22 sièges, dont un seul occupé par une femme⁷. La diminution de la proportion des femmes élues, toutes régions et tous partis confondus, s'explique également par la diminution du nombre de candidates (-9) cette année et, dans un même temps, l'augmentation significative des hommes candidats à la députation (+39).

Evolution des élu.e.s à la députation par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
2013	109	83.8	21	16.2
2009	102	78.5	28	21.5
2005	103	79.2	27	20.8
2001	113	86.9	17	13.1
1997	109	83.8	21	16.2
1993	116	89.2	14	10.8
1989	120	92.3	10	7.7
1985	124	95.4	6	4.6
1981	123	94.6	7	5.4
1977	124	92.4	6	4.6
1973	123	94.6	7	5.4

Elu.e.s à la députation par région et par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
Total	109	83.8	21	16.2
Haut-Valais	33	86.8	5	13.2
Valais romand	76	82.6	16	17.4

² Les candidatures des autres partis haut-valaisiens de gauche sont comptabilisées ici, dans la mesure où elles figuraient sur des listes communes : JUSO, Grüne, Gewerkschaften-Unabhängige.

³ L'Alliance de Gauche comprend le PS, les Verts et le PCS du Valais romand.

⁴ Il s'agit de Entremont Autrement.

⁵ Le CSPO est rattaché au PDC et au CVPO car tous trois sont des partis «C».

⁶ Districts dans lesquelles des femmes PDC ne se sont pas représentées: Hérens (2 femmes) et Monthey; districts dans lesquelles des femmes PDC n'ont pas été réélues: Martigny et Sierre; districts dans lesquels des femmes de l'Alliance de Gauche ne se sont pas représentées: Hérens, Martigny et Sion; districts dans lesquels des femmes de l'Alliance de Gauche n'ont pas été réélues: Monthey et Sierre.

⁷ Pour le PLR dans le Valais romand: pas de changement. Pour les partis du Haut-Valais: CVPO: perte d'un siège précédemment occupé par un homme; FDPO et SPO: pas de changement par rapport à 2009; SVPO: deux sièges supplémentaires mais toujours pas de femme élue; CSPO: perte de deux sièges dont un précédemment occupé par une femme.

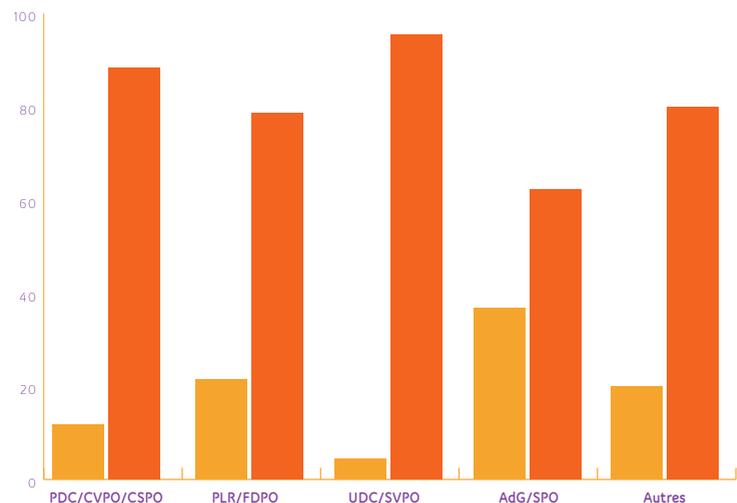
Proportion des élues à la députation



Elu.e.s à la députation par parti et par sexe

Haut-Valais	Homme		Femme		Valais romand	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%		Nb	%	Nb	%
CVPO	14	93.3	1	6.7	PDC	29	87.9	4	12.1
FDPO	0	0	0	0	PLR	22	78.6	6	21.4
SVPO	7	100	0	0	UDC	14	93.3	1	6.7
SPO	2	50	2	50	AdG	10	66.7	5	33.3
CSPO	10	83.3	2	16.7	Autres	1	100	0	0

Proportion des député.e.s par parti et par sexe



4.3 TAUX D'ÉLECTION

Le taux d'élection donne une indication sur la « bonne » ou « mauvaise » élection des femmes et des hommes et donc sur la préférence de l'électorat pour l'un ou l'autre sexe. Il s'obtient en comparant la part des femmes et des hommes élu.e.s avec celle des candidat.e.s. Si le taux d'élection est supérieur à 100 %, il indique des chances d'élection supérieures à la moyenne et donc une « bonne » élection. Au contraire, un taux d'élection inférieur à 100% indique des chances d'élection inférieures à la moyenne, donc une « mauvaise » élection.

Précisons qu'un taux d'élection élevé ne signifie pas forcément qu'un nombre important de femmes ont été élues, mais seulement que la proportion des femmes élues est supérieure à celle des candidates.

Sur une note positive, nous pouvons relever le taux d'élection en progression cette année par rapport à la législature précédente, passant de 87.8 % à 90%. Ce taux est une nouvelle fois inférieur à celui des hommes (102.2 %), mais l'écart se resserre. Le Valais romand accuse un léger recul de 5.9 points⁸ mais le Haut-Valais compense ce résultat par sa progression remarquable, passant d'un taux d'élection pour les femmes de 60.4 % en 2009 à 92.3 % cette année. Le parti CVPO passe d'un taux de 34 % à 126.4 %⁹.

Il s'agit de la plus forte progression. D'une manière générale, les femmes haut-valaisannes comptabilisent un taux d'élection supérieur à celui des hommes de l'ensemble du canton. Ce constat semble réjouissant mais ne signifie pas que la part de femmes dans le Haut-Valais ait augmenté. Au contraire, le nombre de femmes élues dans la partie alémanique du canton est en stagnation, à savoir cinq élues. Le taux d'élection meilleur qu'en 2009 s'explique uniquement par la diminution du nombre de candidates. Elles étaient 18 en 2009 dans le Haut-Valais et ne sont plus que onze cette année.

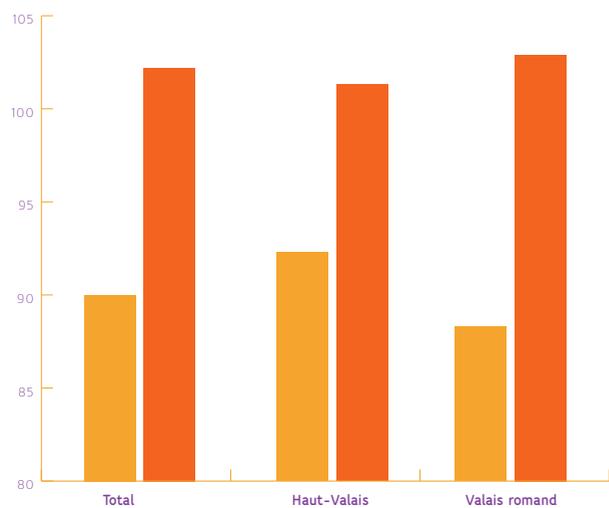
⁸ PDC : - 30.4 ; PLR : -13.6 ; AG : +4.1 ; UDC : +68.4 forte progression car aucune élue en 2009.

⁹ Pour les autres partis du Haut-Valais : FDPO : taux = 0 en 2009 et 2013 ; SPO : +0.4 ; SVPO : taux = 0 en 2009 et 2013 ; CSPO : +23.6.

Taux d'élection¹⁰ par région et par sexe

	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	Taux d'élection	% candidates	% élues	Taux d'élection
Total	82	83.8	102.2	18	16.2	90
Haut-Valais	85.7	86.8	101.3	14.3	13.2	92.3
Valais romand	80.3	82.6	102.9	19.7	17.4	88.3

Taux d'élection par région et par sexe



Taux d'élection par parti et par sexe

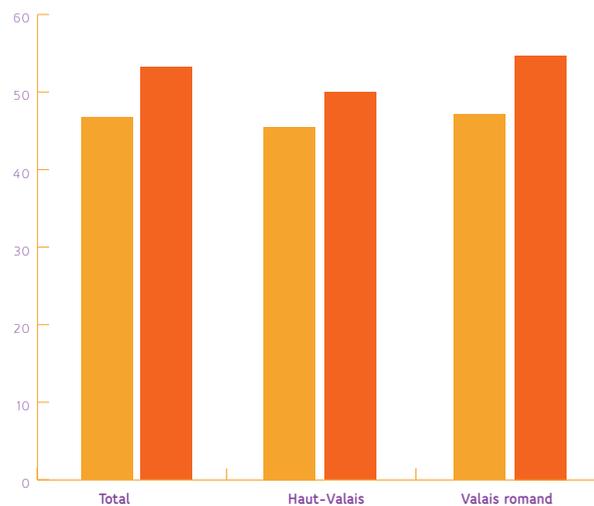
Haut-Valais	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	Taux d'élection	% candidates	% élues	Taux d'élection
CVPO	94.7	93.3	98.5	5.3	6.7	126.4
FDPO	66.7	0	0	33.3	0	0
SVPO	100	100	100	0	0	-
SPO	58.8	50	85	41.2	50	121.4
CSPO	89.5	83.3	93.1	10.5	16.7	159

Valais romand	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	Taux d'élection	% candidates	% élues	Taux d'élection
PDC	83.3	87.9	105.5	16.7	12.1	72.5
PLR	77.1	78.6	101.9	22.9	21.4	93.4
UDC	90.2	93.3	103.4	9.8	6.7	68.4
AdG	64.7	66.7	103.1	37	33.3	90
Autres	80	100	125	20	0	0

Proportion de candidat.e.s élu.e.s par région et par parti

	Homme			Femme		
	candidats	élus	% candidats élus	candidates	élues	% candidates élues
Total	205	109	53.2	45	21	46.7
Haut-Valais	66	33	50	11	5	45.5
Valais romand	139	76	54.7	34	16	47.1

Proportion de candidat.e.s élu.e.s par région



10 Le taux d'élection = le pourcentage d'élu.e.s divisé par le pourcentage de candidat.e.s, multiplié par 100.

Haut-Valais	♂			♀		
	candidats	élus	% candidats élus	candidates	élues	% candidates élues
CVPO	18	14	77.8	1	1	100
FDPO	2	0	0	1	0	0
SVPO	19	7	36.8	0	0	0
SPO	10	2	20	7	2	28.6
CSPO	17	10	58.8	2	2	100

Valais romand	♂			♀		
	candidats	élus	% candidats élus	candidates	élues	% candidates élues
PDC	40	29	72.5	8	4	50
PLR	27	22	81.5	8	6	75
UDC	46	14	30.4	5	1	20
AdG	22	10	45.5	12	5	41.7
Autres	4	1	25	1	0	0

➔ 4.4 CANDIDATURES À LA SUPPLÉANCE

Les femmes candidates à la suppléance sont plus nombreuses que les candidates à la députation (respectivement 67 et 45 femmes). Elles sont également plus nombreuses cette année qu'en 2009. Elles étaient en effet 23.5% en 2009 et sont 31.6% en 2013. L'augmentation des candidates à la suppléance se reflète dans la majorité des partis¹¹ et ceci tant dans le Haut-Valais que dans le Valais romand, passant respectivement de 19.7 à 26.2% et de 25.2 à 33.8%.

Candidatures à la suppléance par région et par sexe

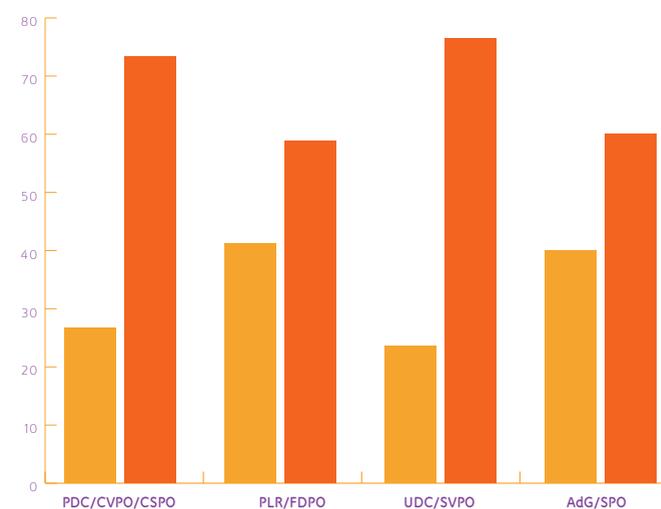
	♂		♀	
	Nb	%	Nb	%
TOTAL	145	68.4	67	31.6
Haut-Valais	45	73.8	16	26.2
Valais romand	100	66.2	51	33.8

¹¹ Pour deux partis seulement, à savoir le SVPO et le CSPO, aucune progression n'est observée. Le SVPO stagne avec 25% et le CSPO accuse un recul passant de 22.2% en 2009 à 11.8%.

Candidatures à la suppléance par parti et par sexe

Haut-Valais	♂		♀		Valais romand	♂		♀	
	Nb	%	Nb	%		Nb	%	Nb	%
CVPO	12	70.6	5	29.4	PDC	28	68.3	13	31.7
FDPO	1	33.3	2	66.7	PLR	19	61.3	12	38.7
SVPO	9	75	3	25	UDC	30	76.9	9	23.1
SPO	8	66.7	4	33.3	AdG	22	57.9	16	42.1
CSPO	15	88.2	2	11.8	Autres	1	50	1	50

♂ ♀ Proportion hommes/femmes des candidatures à la suppléance par parti



➔ 4.5 ELU.E.S À LA SUPPLÉANCE

Alors qu'elles étaient 26.2% en 2009, les femmes représentent à présent 33.1% des élues à la suppléance. La progression est plus forte dans le Valais romand que dans le Haut-Valais passant respectivement de 28.6 à 37% et de 20.5 à 23.7%. La plupart des partis sont concernés par cette augmentation¹² néanmoins, trois partis accusent un recul dans la proportion de leurs élues à la suppléance (le SVPO, le CSPO et, pour le Valais romand, l'UDC). Deux autres partis situés dans le Haut-Valais obtiennent le même chiffre qu'en 2009, à savoir le FDPO (toujours aucun.e représentant.e de ce parti à la suppléance) et le SPO.

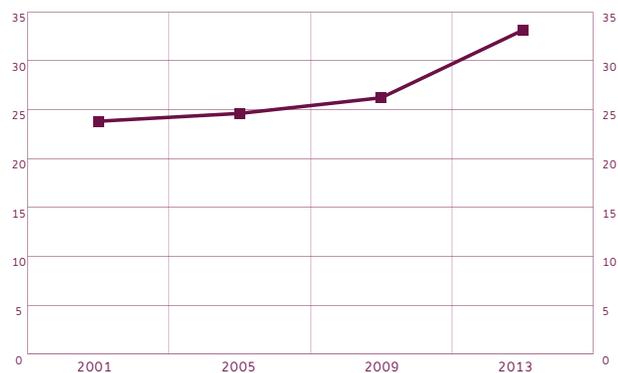
Elu.e.s à la suppléance par région et par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
TOTAL	87	66.9	43	33.1
Haut-Valais	29	76.3	9	23.7
Valais romand	58	63	34	37

Evolution des élu.e.s à la suppléance par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
2013	87	66.9	43	33.1
2009	96	73.8	34	26.2
2005	98	75.4	32	24.6
2001	99	76.2	31	23.8

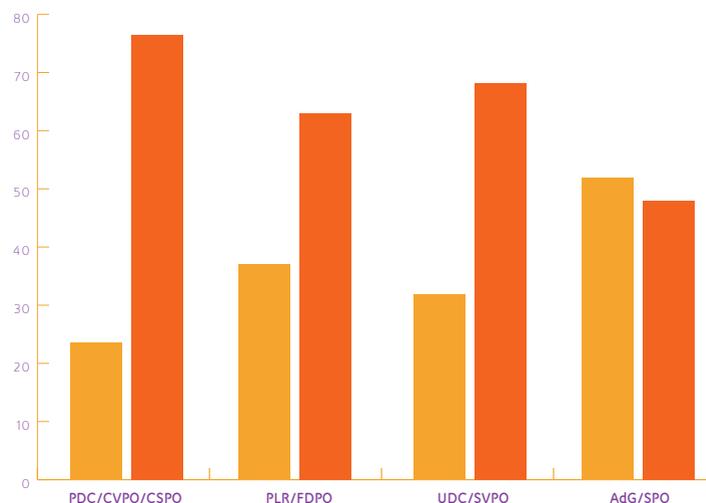
Evolution de la proportion d'élues



Elu.e.s à la suppléance par parti et par sexe

Haut-Valais	Homme		Femme		Valais romand	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%		Nb	%	Nb	%
CVPO	12	75	4	25	PDC	19	70.4	8	29.6
FDPO	0	0	0	0	PLR	17	63	10	37
SVPO	3	50	3	50	UDC	12	75	4	25
SPO	3	75	1	25	AdG	9	42.9	12	57.1
CSPO	11	91.7	1	8.3	Autres	1	100	0	0

Proportion des élu.e.s à la suppléance par parti



La progression des femmes au Parlement valaisan marque un temps d'arrêt

On constate des différences significatives entre les partis de la gauche et ceux de la droite. La proportion des femmes socialistes, par exemple, est supérieure à la moyenne, tandis que celle des femmes de l'Union démocratique du centre est largement inférieure. Cette sous-représentation féminine peut s'expliquer en partie par l'attachement aux images traditionnelles des rôles qui prévaut dans ce parti. Les chiffres ressortant de ces élections nous montrent à quel point il est important de poursuivre les efforts pour améliorer la représentation féminine en politique, surtout de la part des partis conservateurs. Les femmes sont encore trop largement sous-représentées.

¹² A savoir: le CVPO, le PDC, le PLR et l'AG.

5 COMPARAISON NATIONALE ET INTERNATIONALE

En additionnant les élues à la suppléance et à la députation, les femmes représentent dorénavant 24.6% des élu.e.s au Parlement valaisan. Nous notons donc une légère augmentation par rapport à la législature de 2009, où la représentation féminine se montait à 23.8%. Pour rappel, si l'on s'en tient uniquement à la députation, la représentation féminine a diminué passant de 21.5% en 2009 à 16.2% cette année.

À l'échelle nationale, la proportion de femmes siégeant actuellement au Parlement (Conseil des Etats non compris) se monte à 29%. Cette proportion accuse une diminution pour la première fois depuis l'introduction du suffrage féminin en 1971. Dans les parlements cantonaux, les femmes représentent en moyenne 25.1% des élu.e.s.

Seuls trois cantons obtiennent de moins bons résultats, en termes de représentation féminine, que ceux de notre canton: Glaris (11.7%), le Tessin (13.3%) et le Jura (15%). La moyenne mondiale en termes de représentation féminine dans les parlements nationaux est de 20.8%. La Suisse se situe au 31^{ème} rang mondial sur un classement total de 190 pays. Les cinq pays obtenant les meilleurs résultats sont le Rwanda (56.3%), Andorre (50%), Cuba (45.2%), la Suède (44.7%) et les Seychelles (43.8%).

6 CONSEILS COMMUNAUX

Les élections communales de 2012 marquent une nouvelle fois une légère augmentation quant à la présence des femmes dans les exécutifs communaux. Les élues communales représentent 20.7% alors qu'elles étaient 19% en 2008. Cette progression se retrouve tant dans le Haut-Valais que dans le Valais romand. A titre de comparaison, les femmes ne représentaient en 1980 que 4.1% des conseillers et conseillères communales. C'est dire que les progrès sont réels.¹³

6.1 CANDIDAT.E.S

De manière générale, le nombre de candidates aux exécutifs communaux est en stagnation par rapport aux dernières élections de 2008 (21.8%). On note une augmentation dans le Haut-Valais (16.7% à 17.8%), tandis que le Valais romand accuse une légère baisse (25.7% à 24.9%). Cette baisse est en grande partie due à la forte mobilisation de l'UDC dans le Valais romand avec 15 candidat.e.s supplémentaires, dont trois femmes seulement. Notons tout de même que pour trois autres partis, à savoir le PDC, le PLR et le PS, les candidat.e.s supplémentaires sont en majorité des femmes¹⁴. Concernant la partie alémanique du canton, malgré la légère augmentation des candidates, il est intéressant de relever que la même tendance se profile au sujet de l'UDC avec 12 candidats et seulement deux candidates supplémentaires. Le SPO obtient également un résultat inférieur que lors de la législature précédente puisque, malgré une candidature supplémentaire, une femme de moins s'est portée candidate à l'exécutif¹⁵.

Candidatures par région et par sexe

				
	Nb	%	Nb	%
TOTAL	862	78.2	240	21.8
Haut-Valais	401	82.2	87	17.8
Valais romand	461	75.1	153	24.9

¹³ Cette deuxième partie du document contient uniquement les statistiques concernant les conseils législatifs (conseils généraux) et exécutifs (conseils communaux ou municipaux) des communes. Les statistiques de la représentation féminine dans les conseils bourgeoisiaux et celles en lien avec les postes de juges et vice-juges ne figurent donc pas dans le présent document.

¹⁴ PDC: 2 candidatures supplémentaires et 5 femmes candidates supplémentaires; PLR: 4 candidatures supplémentaires dont 4 femmes supplémentaires; PS: 7 candidatures supplémentaires dont 5 femmes.

¹⁵ Pour les autres partis du Haut-Valais: CVPO: pas de candidature supplémentaire mais tout de même 2 femmes candidates en plus; FDPO: 2 candidatures supplémentaires dont une femme; CSPO: diminution de 9 candidatures mais le nombre de femmes candidates reste le même qu'en 2008.

Evolution du nombre de candidatures par sexe

	Total	Homme		Femme	
		Nb	%	Nb	%
2012	1002	862	78.2	240	21.8
2008	1046	818	78.2	228	21.8
2004	1116	889	79.7	227	20.3
2000	1170	957	81.8	213	18.2
1984	1303	1216	93.3	87	6.7
1980	1396	1324	94.8	72	5.2
1976	1397	1305	93.4	92	6.6

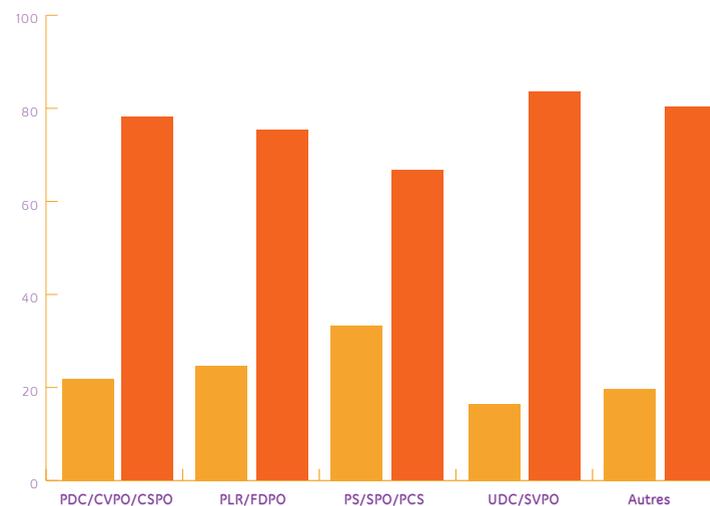
Evolution de la proportion de candidates



Candidatures par parti et par sexe

	Haut-Valais		Valais romand		Haut-Valais		Valais romand		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
CVPO	72	80.9	17	19.1	PDC	173	74.9	58	25.1
FDPO	10	83.3	2	16.7	PLR ¹⁶	115	74.7	39	25.3
SVPO	30	88.2	4	11.8	UDC	41	80.4	10	19.6
SPO	13	59.1	9	40.9	PS ¹⁷	23	67.6	11	32.4
CSPO	72	83.7	14	16.3	PCS ¹⁸	4	100	0	0
Andere	204	83.3	41	16.7	Autres	105	75	35	25

Proportion hommes/femmes des candidatures par parti¹⁹



6.2 ELU.E.S

Alors qu'elles étaient 19% en 2008, les femmes représentent à présent 20.7% des élus dans les conseils communaux. La progression est plus forte dans le Valais romand que dans le Haut-Valais passant respectivement de 22 à 23.3% et de 17.1 à 17.3%. Soulignons la performance du PDC puisque, malgré ses 26 sièges en moins²⁰ pour cette législature dans l'ensemble du canton, le parti compte tout de même cinq femmes supplémentaires dans les exécutifs communaux. Le PS, pour sa part, compte neuf sièges de moins et tout de même deux femmes supplémentaires. Le PCS a également passablement de sièges en moins par rapport à la législature précédente, à savoir 37, dont seulement deux précédemment occupés par des femmes. Quant au PLR, il obtient sept sièges supplémentaires dont trois occupés auparavant par des femmes. Le parti UDC obtient huit sièges supplémentaires dont deux seulement sont occupés par des femmes.

¹⁶ Dans certaines communes les candidat.e.s radicaux figuraient sur des listes séparées des libéraux et libérales, dans d'autres non.

¹⁷ Dans certaines communes, les candidat.e.s socialistes figuraient sur des listes de l'Alliance de gauche (comptabilisées ici dans Autres, dans d'autres ils et elles étaient mentionné.e.s comme représentant le PS).

¹⁸ Idem : parfois les candidat.e.s du PCS figuraient sur des listes séparées, parfois ils et elles étaient sur des listes de l'Alliance de Gauche.

¹⁹ Le CSPO est rattaché au PDC et au CVPO car tous trois sont des partis «C». Le PCS se situant au centre-gauche, est rattaché au PS et au SPO.

²⁰ Il existe une corrélation entre la perte de sièges de certains partis et les fusions de communes entraînant une diminution du nombre total d'él.u.e.s.

Elu.e.s par sexe

	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%
TOTAL	640	79.3	167	20.7
Haut-Valais	291	82.7	61	17.3
Valais romand	349	76.7	106	23.3

Evolution du nombre des élu.e.s par sexe

Année	Total	Homme		Femme	
		Nb	%	Nb	%
2012	807	640	79.3	167	20.7
2008	853	692	81	162	19
2004	899	735	81.8	164	18.2
2000	958	811	84.7	147	15.3
1984	1001	948	94.7	53	5.3
1980	1001	960	95.9	41	4.1
1976	1001	948	94.7	53	5.3
1972	991	948	95.7	43	4.3

Evolution de la proportion d'élus

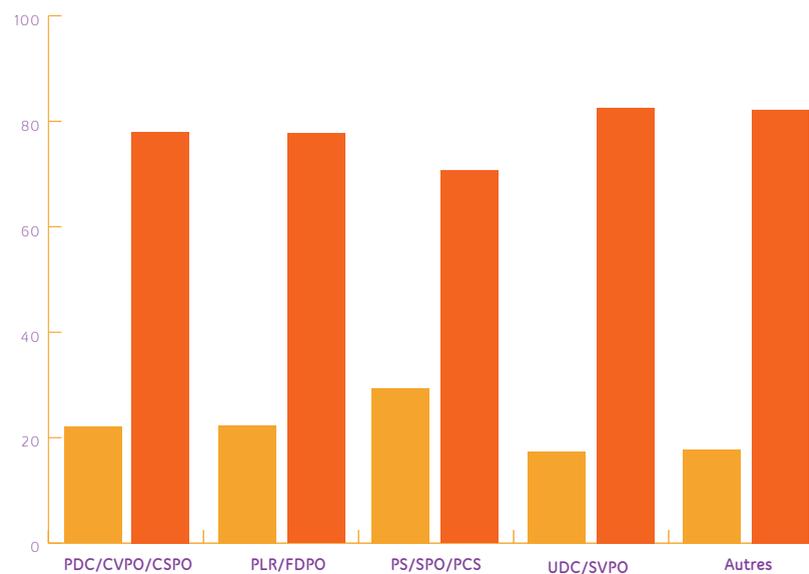


Elu.e.s par parti

Haut-Valais	Homme		Femme		Valais romand	Homme		Femme	
	Nb	%	Nb	%		Nb	%	Nb	%
CVPO	57	81.4	13	18.6	PDC	150	76.1	47	23.9
FDPO	5	100	0	0	PLR	96	76.8	29	23.2
SVPO	9	81.8	2	18.2	UDC	10	83.3	2	16.7
SPO	3	75	1	25	PS	17	65.4	9	34.6
CSPO	49	80.3	12	19.7	PCS	4	100	0	0
Andere	168	83.6	33	16.4	Autres	72	79.1	19	20.9



Proportion hommes/femmes des élu.e.s par parti



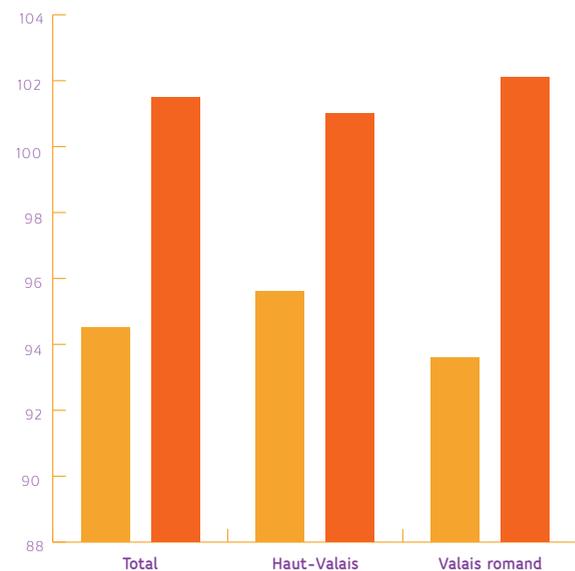
➔ 6.3 TAUX D'ÉLECTION

Le taux d'élection²¹ des femmes est également en hausse passant de 93.6% en 2008 à 95% actuellement, alors que celui des hommes est en très légère baisse, passant de 101.6% à 101.4%. Dans le Valais romand, la progression du taux d'élection pour les femmes est de 8 points (85.6% à 93.6%), alors que celui des hommes diminue, pour sa part, de 2.9 points (105% à 102.1%). Le constat est moins réjouissant pour la partie alémanique du canton. Tandis que le taux d'élection pour les hommes progresse de 1.1 point, celui des femmes est en baisse passant de 102.4% à 97.1% (- 5.3 pts). Malgré cette diminution, il faut relever que le nombre de candidates, de même que le nombre d'élu.e.s haut-valaisannes, est en augmentation par rapport à 2008.

Taux d'élection²² par région et par sexe

	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	Taux d'élection	% candidates	% élues	Taux d'élection
Total	78.2	79.3	101.4	21.8	20.7	95
Haut-Valais	82.2	82.7	100.6	17.8	17.3	97.1
Valais romand	75.1	76.7	102.1	24.9	23.3	93.6

👤 👤 Taux d'élection par région et par sexe



Taux d'élection par parti et par sexe

Haut-Valais	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	Taux d'élection	% candidates	% élues	Taux d'élection
CVPO	80.9	81.4	100.6	19.1	18.6	97.4
FDPO	83.3	100	120	16.7	0	0
SVPO	88.2	81.8	92.7	11.8	18.2	154.2
SPO	59.1	75	126.9	40.9	25	61.1
CSPO	83.7	80.3	95.9	16.3	19.7	120.9
Andere	83.3	83.6	100.4	16.7	16.4	98.2

Valais romand	Homme			Femme		
	% candidats	% élus	Taux d'élection	% candidates	% élues	Taux d'élection
PDC	74.9	76.1	101.6	25.1	23.9	95.2
PLR	74.7	76.8	102.8	25.3	23.2	91.7
UDC	80.4	83.3	103.6	19.6	16.7	85.2
PS	67.6	65.4	96.7	32.4	34.6	106.8
PCS	100	100	100	0	0	-
Autres	75	79.1	105.5	25	20.9	83.6

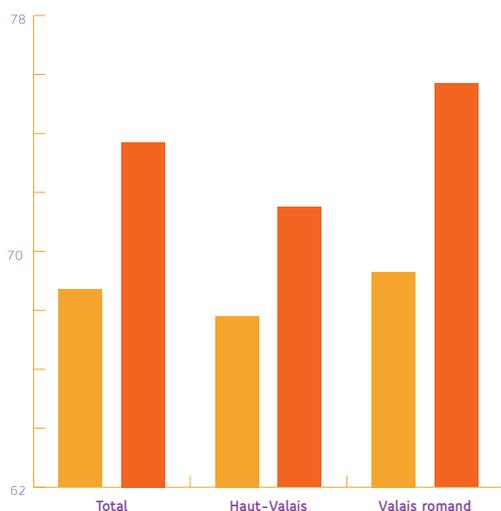
21 Définition du taux d'élection: voir sous le point 4.3.

22 Calcul du taux d'élection = pourcentage d'élu.e.s divisé par le pourcentage de candidat.e.s, multiplié par 100.

Proportion de candidat.e.s élu.e.s par région et par parti

	Homme			Femme		
	candidats	élus	% candidats élus	candidates	élues	% candidates élues
Total	862	640	74.2	240	167	69.6
Haut-Valais	401	291	72.6	87	61	70.1
Valais romand	461	349	75.7	153	106	69.3

Proportion hommes/femmes des candidat.e.s élu.e.s par région



Haut-Valais	Homme			Femme		
	candidats	élus	% candidats élus	candidates	élues	% candidates élues
CVPO	72	57	79.2	17	13	76.5
FDPO	10	5	50	2	0	0
SVPO	30	9	30	4	2	50
SPO	13	3	23.1	9	1	11.1
CSPO	72	49	68.1	14	12	85.7
Andere	204	168	83.4	41	33	80.5

Valais romand	Homme			Femme		
	candidats	élus	% candidats élus	candidates	élues	% candidates élues
PDC	173	150	86.7	58	47	81
PLR	115	96	83.5	39	29	74.4
UDC	41	10	24.4	10	2	20
PS	23	17	73.9	11	9	81.8
PCS	4	4	100	0	0	-
Autres	105	72	68.6	35	19	54.3

6.4 REPRÉSENTATION DES FEMMES À LA PRÉSIDENTIE, À LA VICE-PRÉSIDENTIE ET PLUS GÉNÉRALEMENT DANS LES EXÉCUTIFS COMMUNAUX



Les résultats de ces élections en termes de représentation féminine à la présidence et vice-présidence des communes ne sont guère satisfaisants. En effet, six communes de moins que lors de la législature précédente ont une femme à la présidence. Quant à la vice-présidence, deux communes de moins qu'en 2008 ont une vice-présidente. Ces deux communes sont situées dans la partie alémanique du canton. La diminution du nombre de présidentes et de vice-présidentes par rapport à 2008 est tout de même à mettre en lien avec la diminution du nombre de communes qui, bien souvent, ne joue pas en faveur des femmes. Huit communes de moins sont recensées pour cette législature.

Sur une note plus positive, les nombres de communes sans représentante à l'exécutif est en diminution (14 communes de moins qu'en 2008) et ceci particulièrement dans le Haut-Valais (10 communes de moins qu'en 2008).

Communes avec une femme à la présidence

Haut-Valais (68 communes)			Valais romand (67 communes)		
Ernen			Ardon		
Ferden			Grimisuat		
Inden			Saillon		
Môrel-Filet			Trient		
St. Niklaus			Vérossaz		
TOTAL	5	7.3 %	TOTAL	5	7.5 %

Communes avec une femme à la vice-présidence

Haut-Valais			Valais romand		
Lax			Ayent		
Reckingen-Gluringen			Charrat		
Saas-Fee			Evionnaz		
Törbel			Hérémenche		
Unterbäch			Mollens		
Visp			Montana		
Zermatt			Randogne		
Zwischbergen-Gondo			Saint-Martin		
			Sembrancher		
			Venthône		
			Vex		
			Vionnaz		
TOTAL	8	11.8 %	TOTAL	12	17.9 %

Communes sans femme représentée à l'exécutif

Haut-Valais			Valais romand		
Baltschieder	Naters		Bourg-Saint-Pierre		
Bister	Niedergesteln		Collonges		
Bitsch	Niederwald		Evolène		
Blatten	Oberems		Finhaut		
Blitzingen	Randa		Grône		
Bürchen	Saas-Balen		Icogne		
Eischoll	Saas-Grund		Lens		
Eisten	Staldenried		Monthey		
Embd	Turtmann-Unterems		Saint-Léonard		
Fiesch	Wiler		Saxon		
Grensiols					
Leukerbad					
TOTAL	23	33.8 %	TOTAL	10	14.9 %

7 CONSEILS GÉNÉRAUX

Dans les communes de plus de 700 habitants, l'assemblée primaire peut élire un conseil général en tant qu'organe législatif. Onze communes ont actuellement un conseil général. Elles sont toutes situées dans la partie francophone du canton. La part des femmes représentées dans les conseils généraux est en légère progression. Elles étaient 28.8% en 2008 et sont 29.8% en 2012. Actuellement, dans les conseils généraux, une personne sur trois est donc une femme. Pourtant, cela reste largement insuffisant sachant qu'un conseil général remplace l'assemblée primaire et que cette dernière correspond à l'ensemble des citoyens habiles à voter dans une commune. Or, la moitié des citoyens d'une commune sont des femmes. Elles devraient donc constituer la moitié d'un conseil général.

	2000	2004	2008	2012		
	% 	% 	% 			% 
Sierre	28.8	28.3	23.3	46	14	23.3
Ayent	24.4	20	36.7	18	12	40
Sion	28.8	35	30	43	17	28.3
Conthey	21.7	26.6	24.4	32	13	28.8
Vétroz	21.4	36.6	40	19	11	36.7
Fully	24.4	17.7	22.2	35	10	22.2
Martigny	35	35	33.3	39	21	35
Bagnes	18.3	22.2	24.4	36	9	20
St-Maurice	29.5	30	43.3	16	14	46.6
Monthey	22.6	43.3	23.3	38	22	36.6
Collombey	-	-	-	36	9	20
			Total	358	152	29.8

Les femmes restent encore largement sous-représentées

Malgré un bilan plutôt positif pour ces élections de 2012, citons notamment la progression du nombre d'élues dans les exécutif communaux, les femmes restent encore largement sous-représentées. Elles sont minoritaires dans l'ensemble des communes de notre canton. Par ailleurs, on estime généralement qu'une représentation d'un tiers environ dans les exécutifs est nécessaire pour pouvoir parler de vraie intégration et partant, d'une réelle possibilité d'influence. Au vu des résultats de 2012 (= 20.7%), ce tiers n'est toujours pas atteint et de nombreux efforts, tant de la part des communes que des différents partis politiques, restent à faire.

8 SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

Nous tenons à remercier chaleureusement le Service des affaires intérieures et communales pour les documents et données qu'il nous a fournis afin de réaliser les présentes statistiques. Ces dernières résultent également des résultats publiés dans la presse au lendemain des élections du 14 octobre et 11 novembre 2012 ainsi que des données figurant sur les sites des communes. Les chiffres relatifs aux législatures précédentes sont issus des brochures Les femmes dans la vie politique, éditées après chaque élection par le Secrétariat à l'égalité et à la famille.

Le recours à ces différentes sources implique qu'une marge d'erreur est possible, surtout en ce qui concerne le nombre de candidat.e.s. En effet, il arrive parfois dans certaines petites communes que le nombre de candidat.e.s soit inférieur au nombre de mandats à repourvoir ou même qu'aucune personne ne soit candidate à l'exécutif. Dans ce cas, le recours à une élection tacite est obligatoire. (Les art. 129 et 205 de la loi du 13 mai 2004 sur les droits politiques (RS/VS 160.1))

Ce cas de figure a une incidence sur les statistiques du présent document car il peut potentiellement y avoir moins de candidat.e.s que d'élu.e.s. Par souci de clarté et de justesse pour l'analyse des statistiques et sachant que le nombre de communes concernées est très faible, nous avons décidé de comptabiliser, pour dites communes, les élu.e.s en tant que candidat.e.s également.

Union interparlementaire (2008) Egalité en politique: Enquête de femmes et d'hommes dans les parlements. IPU: Genève Disponible sous www.ipu.org/pdf/publications/equality08-f.pdf (consulté le 30 avril 2013)

Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille du canton de Fribourg (2010) Femmes et politique dans le canton de Fribourg: est-ce suffisant?. BEF: Fribourg

Commission fédérale pour les questions féminines (2009) Dix conseils importants pour les partis voulant avoir davantage de femmes au Parlement (élections fédérales de 2007). CFQF: Berne

Commission fédérale pour les questions féminines (2009) Les dix recommandations les plus importantes pour les organisations féminines qui veulent plus de femmes au Parlement (élections fédérales de 2007). CFQF: Berne

Office fédéral de la statistique, Elections aux parlements cantonaux: répartition des mandats par parti et par sexe (fichier Excel) Disponible sous www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/17/02/blank/key/frauen_und_politik/kantone.html (consulté le 12 avril 2013)

Union interparlementaire, Les femmes dans les parlements nationaux, moyennes mondiales et classement mondial. Disponible sous www.ipu.org/wmn-f/classif.htm (consulté le 21 mars 2013)

Impressum

©2013

Textes et contenu: Secrétariat à l'égalité et à la famille

Graphisme et mise en page: www.pole-in.ch | Pauline Lugon

Impression: Mengis, Visp

Secrétariat à l'égalité et à la famille

Avenue de la Gare 33

CP 478

1951 Sion

Tél. : 027 606 21 20

Fax : 027 606 21 27

E-mail : SEF-SGF@admin.vs.ch

www.vs.ch/egalite